

1. Offres ou actions déployées par le bailleur social à destination des personnes âgées

2. Modalités de repérage au sein du parc des personnes âgées fragilisées et des logements à adapter

3. Information sur l'obtention d'un label et/ou conventions de partenariat avec des acteurs du champ de la prévention de la perte d'autonomie ou du grand âge

4. Données chiffrées sur le vieillissement au sein du parc et sur le secteur géographique

Nombre ou part de personnes âgées :

Nombre de personnes âgées vivant seul :

Niveau de ressources des personnes âgées ou éléments sur la fragilité économique :

Nombre ou part de personnes âgées dont les revenus excèdent les plafonds de ressources exigés pour l'attribution d'un logement social :

5. Environnement aux abords des logements a adapter

Accessibilité des bâtiments :

Présence de cheminement sécurisé, de structure de repos, d'un éclairage suffisant :

Ancienneté du quartier et du bâti :

Projet de rénovation / réhabilitation / construction dans le quartier :

Présence d'espaces verts

6. Services aux abords des logements adapter

Accessibilité en transport en commun :

Nature et nombre de commerces ou services de proximité dans un rayon de 200 à 500 m :

Présence de service dédiés aux seniors :

7. Etat des lieux traités annuellement par le bailleur social

Nombre de demandes d'adaptation des logements recensées par année :

<u>Nombre de logements accessibles :</u>
<u>Nombre de logements adaptés :</u>
<u>Nombre de logements évolutifs :</u>
<u>Méthode de traçabilité des logements accessibles et adaptés :</u>
8. Prix moyen des adaptations constaté par le bailleur social en fonction des adaptations réalisées ces dernières années
9. Montant prévisionnel des travaux à réaliser au global et par logement